

tion des Biens confisqués dans les montagnes & affectés pour l'utilité publique, soit rendu aussi avantageux & aussi parfait qu'il sera possible, de même pour procurer l'exécution des Loix, & assurer l'autorité du Gouvernement de Sa Maj. dans cette partie du Royaume uni. Elles prient le Roi d'agréer les protestations les plus fortes & les plus sincères de leur zèle & de leur fidélité inviolable pour sa personne sacrée & pour son Gouvernement, ainsi que la résolution où elles sont de fortifier le pouvoir qu'elle a en main d'une manière propre à conserver la paix, à soutenir l'honneur de sa Couronne, & à maintenir les possessions de ces Royaumes, afin de faire voir à l'univers, combien la confiance qui subsiste entre Elle & son Parlement est établie sur des fondemens solides & durables, & combien elles ont à cœur de transmettre à leurs postérités les avantages du règne de Sa Maj. pour la durée à perpétuité de la succession Protestante dans sa Maison Royale; les Communes assurent le Roi, dans leur Adresse, qu'elles lui accorderont avec joye & empressement, des Subsidés qui puissent répondre aux fins pour lesquelles ils sont destinés. Les Seigneurs ayant été le 15. presenter leur Adresse au Roi, Sa Maj. leur répondit :

MY LORDS,

*Je vous fais mes sincères remerciemens de cette Adresse si remplie de fidélité & d'affection. Le zèle que vous y exprimez pour ma personne & pour mon Gouvernement & pour maintenir les droits & les possessions de ma Couronne, ne sauront manquer de produire les meilleurs effets, tant chez nous qu'au dehors. La confiance avec laquelle vous vous reposez sur moi, sera toujours mise*